

Tarifs

Pour connaître votre tarif d'accueil de loisirs, munissez-vous de votre Quotient Familial CAF 2024 puis reportez-vous au tableau ci-dessous.

Tarif de l'accueil de loisirs	Tarif mini	Calcul du tarif	Tarif maxi	Tarif hors commune
Journée avec repas	2,49 €	QF CAF x 0,89 %	18,30 €	24,03 €

La CAF est partenaire de la ville et apporte des aides financières sur ces dispositifs. Les tarifs seront réévalués pour 2025, notamment avec votre quotient CAF réactualisé.

Dans l'intérêt des enfants, il est nécessaire de bien respecter :

- **L'horaire d'arrivée du matin** : 8h45.
Il n'y aura pas de prise en charge des enfants arrivant après les horaires indiqués, **au vu des déplacements en bus pour rejoindre les lieux de loisirs.**
- **Les horaires de départ** : entre 17h et 17h30. Après 17h30, un accueil péricentre sera systématiquement facturé.
- **En cas d'absence ou de retard exceptionnel, merci de prévenir l'équipe de direction concernée.**

Contacts par téléphone

Mairie : 02 38 79 33 50
Maison Pour Tous Nord : 02 38 79 58 70
Maison Pour Tous Sud : 02 38 79 58 45
Margaux Pardé, référente pour les vacances : 06 42 34 95 91



Ville de Saint Jean de la Ruelle

ÇA BOUGE PAS MAL SUR LA BANQUISE !

Accueils de loisirs

Vacances d'hiver 2024

Du lundi 26 février au 8 mars 2024



→ 3 LIEUX POUR DÉPOSER ET REPRENDRE LES ENFANTS SELON LEUR ÉCOLE DE SECTEUR 2023-2024 :

- **ÉCOLE FRANÇOIS-MITERRAND**

pour les enfants scolarisés à François-Mitterrand et Paul-Bert.
Entrée : Restaurant scolaire 5, rue Françoise-Giroud.

- **CENTRE SUZANNE-LACORE**

pour les enfants scolarisés à Jules-Lenormand et à Paul-Doumer.
Entrée : 39, rue Jules-Lenormand.

- **ÉCOLE LOUIS-ARAGON**

pour les enfants scolarisés à Jean-Moulin et Louis-Aragon.
Entrée : 1, rue des Opalines.

→ 2 CENTRES DE LOISIRS :

- **CENTRE SUZANNE-LACORE**

pour les enfants d'âge maternel.

- **QUEUES DE FORÊT**

pour les enfants d'âge élémentaire.

Pour les enfants en classe de CM, des projets personnalisés seront proposés.

En fonction des inscriptions, l'organisation des accueils de loisirs pourra être modifiée.

Les enfants pourront être emmenés sur des lieux d'activités différents selon les jours.

Horaires de 8h45 à 17h30.

Un service d'accueil avant et après centre de loisirs est proposé de 7h à 8h45 et de 17h30 à 18h30 sur le même site où sont déposés les enfants.

Préinscriptions | réservations

jusqu'au lundi 5 février 2024 à 8h (dans la limite des places disponibles)

- Via l'espace familles : <https://espacefamillesv2.ville-saintjeandelaruelle.fr>
- Sur Internet : en téléchargeant le formulaire sur www.ville-saintjeandelaruelle.fr
- Par courriel en envoyant le présent bulletin à : loisirs.enfants@ville-saintjeandelaruelle.fr
- Par courrier en transmettant en mairie (71, rue Charles-Beauhaire 45140 Saint Jean de la Ruelle) le présent bulletin.
- Par dépôt en mairie ou dans la Maison pour tous de votre choix.
- Une permanence aura lieu en mairie **le samedi 3 février 2024.**

Les réservations par Internet et par courrier seront traitées dans l'ordre d'arrivée.

Les réservations, une fois déposées auprès du service et dans la limite des places disponibles, ne pourront être ni modifiées ni annulées et seront facturées (même en cas d'absence maladie).

Aucun enfant ne sera accepté sans inscription préalable.

Au programme

*Jeux, activités, sports de glisse, explorations -
aventures, icebergs, glace, flocons de neige, igloo,
animaux polaires (pingouins, phoques,
ours et bien d'autres), hiver, froid, joie, rire, partage.
N'oublie pas que tu peux te déguiser tous les jours.*

Les projets éducatif et pédagogique, peuvent être consultés sur demande auprès du référent de ces vacances.